



Ordre du jour CHSCT du 24 novembre 2016

Quel que soit le moment, **n'hésitez pas à nous solliciter, nous contacter pour toutes vos questions sur vos conditions de travail, sur l'hygiène la sécurité au travail et l'environnement. N'oublions pas que notre employeur nous doit la santé et la sécurité au travail** (Décret n°82-453 du 28 mai 1982).

Veillez nous excuser pour les copier-coller d'autres CHSCT car certains points n'ont pas bougé depuis un certain temps.

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du CHSCT du 6 octobre 2016 (Pour avis)
2. Rapport IGAENR - Inspection Santé et Sécurité au Travail 2016 (Pour information)
3. Opération de Réhabilitation du 2ème étage du Bâtiment Présidence Libération à Nancy (Pour avis)
4. Schéma Directeur Handicap - Bilan 2016 et Programme 2017 (Pour Avis)
5. Création d'un groupe de travail RPS (Pour avis)
6. Modification de la composition de la commission d'enquête URAFPA (Pour avis)
7. Calendrier actualisé des enquêtes et visites du CHSCT (Pour information)
8. Suivi des Accidents 2016 (Pour information)
9. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (Pour information)
10. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

1. Approbation du PV du CHSCT du 6 octobre 2016 (pour avis)

Tout va maintenant pour le mieux, nous n'avons aucun PV de retard.

Toutefois faire des restitutions de visites CHSCT plus d'un an après les visites, c'est inadmissible. Commencer des enquêtes plus de 6 mois après que cela soit voté en CHSCT, c'est inadmissible.

2 Rapport IGAENR inspection Santé Sécurité au travail du juin 2016 (pour information)

Normalement celui-ci devrait nous être présenté par l'inspectrice...

N'oublions pas les mesures immédiates préconisées en juin qui devraient être mises en œuvre depuis bientôt 6 mois...

3 Opération de Réhabilitation du 2^e étage du bâtiment Libération (pour avis)

Si vous travaillez à cet endroit ou si vous allez y emménager, merci de vous rapprocher de nous avant le CHSCT du 24 novembre prochain.

4 Schéma directeur handicap, bilan 2016 et programme 2017 (pour avis)

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous solliciter.

5 Création d'un groupe de travail RPS (pour avis)

Ne vous faites pas de faux espoirs, c'est le fameux groupe de travail qui dépend de la commission qualité de vie au travail.

Nous vous rappelons que nous en sommes toujours **au point 0 de la prévention des RPS** (depuis juillet 2015) et des **enquêtes votées** en CHSCT (URAFPA, DLI). Nous interviendrons à nouveaux afin de faire remonter votre lassitude compréhensible.

De son côté, le SNPTES poursuit sa lutte contre les risques psychosociaux en renforçant son réseau de veille et en créant son observatoire des risques psychosociaux.

6 Modification de la commission d'enquête URAFPA (pour avis)

Nous avons voté en avril 2016 cette enquête. Nous ne sommes pas responsables du fait qu'elle ne soit pas encore au travail.

Nous rappellerons à notre direction que nous avons également voté une enquête pour la DLI qui n'a toujours pas commencé.

7 Calendrier actualisé des enquêtes et visites CHSCT (pour information)

Nous voici à la fin de l'année et comme vous pouvez le constater aucune enquête ou visite n'a été entreprise depuis bientôt 5 mois !

Nous avons déjà une liste de sites à visiter que nous soumettrons en début d'année 2017.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous jugez utile une visite du CHSCT dans ses domaines de compétence.

8 Synthèse des accidents 2016 (Pour information)

Dans beaucoup de cas, ce sont vos représentants qui font remonter à la direction de l'université les accidents de services et leur gravité. Merci de continuer à nous informer de tout incident, accident.

9 Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Nous analysons avec une extrême vigilance certaines fiches qui ont été transmises. Nous constatons encore l'absence ou l'inaccessibilité du registre santé sécurité sur certains sites et des fiches qui ne sont pas signées et retournées.

10 Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Toutes les réorganisations de services doivent passer par les instances de l'UL : conseils d'UFR, CT/CHSCT. Vos représentants SNPTES l'ont rappelé lors des enquêtes CHSCT du printemps et l'UL est mise devant le fait accompli.

L'article 57 du décret 82-453 du 28 mai 1982 doit être appliqué. **Une fois la triple consultation respectée, la direction peut alors appliquer la réorganisation.**

D'autres points peuvent être rajoutés, n'hésitez pas nous contacter.

Georges BAUDOUIN	georges.baudouin@univ-lorraine.fr	Metz
Catherine PABLO	catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr	Nancy ALL
Pascal COULOMBE	pascal.coulombe@univ-lorraine.fr	Vandoeuvre
Saidia ANTOINE	saidia.antoine@univ-lorraine.fr	Nancy Carnot
Franck SAULNIER	franck.saulnier@univ-lorraine.fr	Vandoeuvre



<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?category/Universite-de-Lorraine>